

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU MALI



Un peuple - Un but - Une foi

UNION AFRICAINE



NEPAD

Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

MALI

Options stratégiques et sources de croissance agricole, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire

Mettre en œuvre le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) à travers l'ECOWAP comme pièce maîtresse d'une stratégie de réduction de la pauvreté dans la région suppose que l'agriculture et ses sous-secteurs jouent un rôle

important comme sources principales de croissance favorable aux pauvres au niveau national et particulièrement au niveau rural. Le Mali et les autres pays Africains ne cherchent pas seulement à accélérer la croissance mais également à maximiser et à élargir l'impact d'une telle croissance sur la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA, pour être réussie, doit être guidée par une bonne compréhension

de l'impact de la croissance sectorielle et de la croissance dans les sous-secteurs agricoles au niveau des revenus et de la réduction de la pauvreté. Dès lors, une meilleure compréhension des effets potentiels des interventions actuelles permettra au Gouvernement du Mali de mieux cibler les options susceptibles de maximiser l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté.

CROISSANCE AGRICOLE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

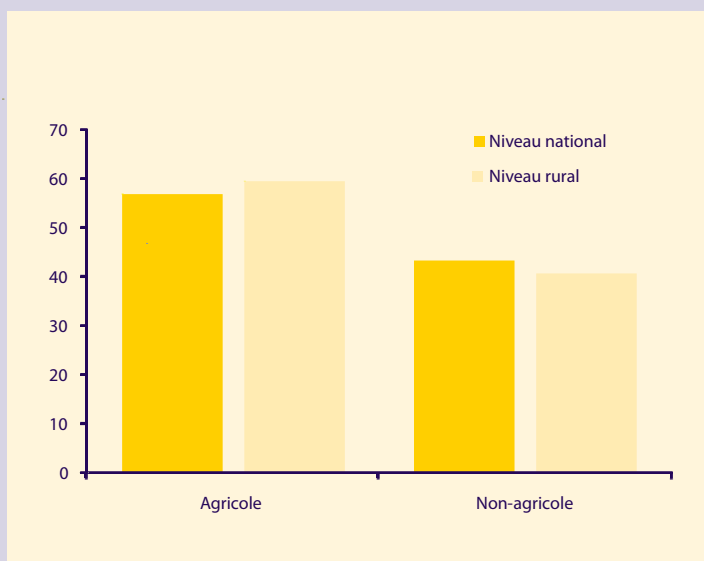
Des scénarios de réalisation du Schéma Directeur du Développement Rural (SDDR), de manière à réussir l'objectif de 6% de croissance agricole et/ou une croissance comparable dans l'ensemble des secteurs non agricoles, révèlent qu'au Mali, la contribution à la réduction de la pauvreté due à la croissance agricole serait beaucoup plus élevée que la contribution due à la croissance des secteurs non agricoles. Une réduction de la pauvreté de 1% – aux niveaux rural et national – peut être attribuée pour à peu près deux tiers à la croissance du secteur agricole (Graphique 1).

Bien que la croissance accélérée de l'ensemble de l'agriculture puisse être la stratégie de réduction de la pauvreté la plus prometteuse actuellement disponible pour le Mali, il doit être reconnu qu'avec une telle stratégie les sous-secteurs agricoles ne contribuent pas de la même manière à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'importance de la contribution à la croissance de chaque sous-secteur est déterminée d'une part par ses contributions initiales dans le revenu et dans l'emploi des ménages et d'autre part par son potentiel à contribuer à l'accélération de la croissance.

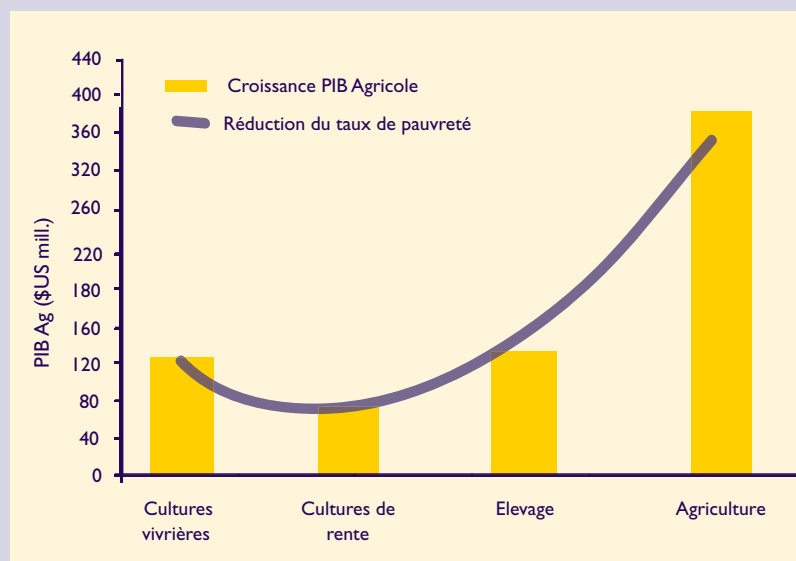
Le Graphique 2 illustre la contribution à long terme (2015) à la croissance agricole et à la réduction de la pauvreté des différents sous-secteurs. Sur ce graphique, l'axe de gauche et les barres montrent les contributions à l'augmentation du PIB agricole résultant de la croissance annuelle dans chaque sous-secteur. La courbe et l'axe de droite montrent les contributions correspondantes, relatives à la réduction du taux de pauvreté. Le sous-secteur des cultures vivrières révèle la plus grande contribution à l'augmentation des revenus agricoles. Une croissance de 1% dans ce sous-secteur soutenue jusqu'en 2015 générerait un revenu supplémentaire de 144 millions de dollars américains. La baisse correspondante du taux de pauvreté national serait de 2,5%. Une telle croissance dans l'élevage augmenterait le revenu agricole de 126,5 millions de dollars américains et la baisse correspondante du taux de pauvreté atteindrait 2,7%. Pour les cultures de rente, les contributions équivalentes seraient nettement plus faibles, soient respectivement des revenus agricoles de 74,7 millions de dollars américains et une réduction de la pauvreté de 1,2%.

A l'horizon 2015, un effort de croissance additionnelle annuelle de 1% de l'ensemble des cultures augmenterait les revenus agricoles de 389,5 millions de dollars américains et réduirait la pauvreté de 6,7%.

Graphique 1 : Contribution de la croissance agricole à la réduction de la pauvreté aux niveaux national et rural (%)



Graphique 2 : Contributions sous-sectorielles à la croissance du PIB agricole (millions de \$US) et à la réduction de la pauvreté (%)



EFFICACITE

DES STRATEGIES ALTERNATIVES DE CROISSANCE PAR RAPPORT A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Les potentiels de réduction de la pauvreté à long terme (horizon 2015) de quelques stratégies alternatives de croissance sont exposés sur le Graphique 3. La courbe supérieure (tendances actuelles) indique la baisse du taux de pauvreté avec l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles dans l'ensemble de l'économie ; ce qui résulterait en une réduction de la pauvreté de 75,6% en 2006 à 61,2% en 2015. La deuxième courbe à partir du bas décrit un rythme de réduction de la pauvreté avec une stratégie qui réussirait à créer une croissance additionnelle de 1% dans l'ensemble du secteur agricole comparativement à la croissance de base. Le taux de pauvreté tomberait à 57,1%, soit une réduction de 4,1 point de pourcentage grâce à un gain de seulement 1 point de pourcentage sur la croissance agricole de base.

Les courbes situées entre les deux courbes précédemment commentées représentent la baisse de pauvreté, qui serait atteinte si le Mali choisit une stratégie qui réalise une croissance additionnelle de 1% dans un sous-secteur particulier, notamment les cultures vivrières,

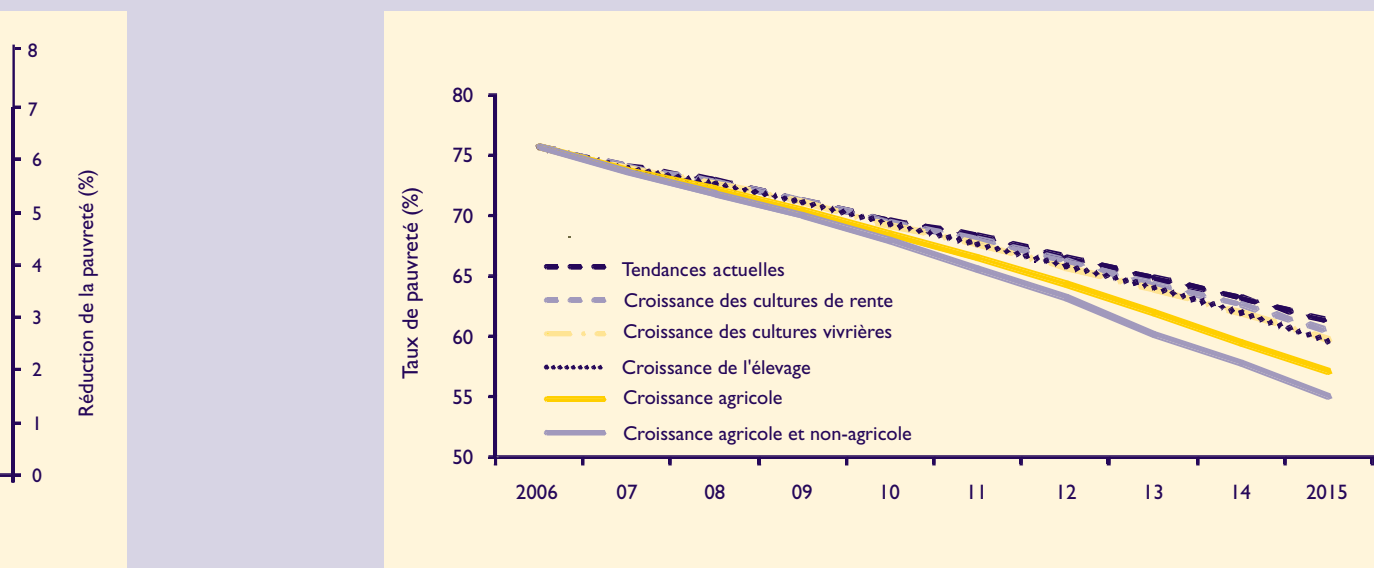
les cultures de rente, ou l'élevage. La baisse additionnelle de l'incidence de pauvreté, atteindrait 1,6 points de pourcentage dans le cas des cultures vivrières, 0,8 dans le cas des cultures de rente, 1,7 points de pourcentage pour l'élevage. Ainsi, contrairement à une stratégie « vivrière » ou « élevage », une stratégie basée sur les cultures de rente apporterait un bénéfice moins que proportionnel à l'effort de croissance qui y serait consenti. Toutefois, toutes ces stratégies sous-sectorielles sont moins efficaces en matière de réduction de la pauvreté qu'une stratégie élargie à tout le secteur agricole.

La courbe inférieure révèle la contribution additionnelle qu'apporterait une promotion de la croissance dans les secteurs non agricoles. Elle indique qu'avec une stratégie qui combine une croissance additionnelle de 1% à la fois dans l'ensemble des secteurs non agricoles et dans le secteur agricole, entraînerait une baisse du taux de pauvreté de 6,3% points de pourcentage, soit une baisse supplémentaire de 2,2 point de pourcentage de plus que la stratégie portant uniquement sur la croissance agricole.

En définitive, ces résultats démontrent que les stratégies isolées seraient moins efficaces pour la réduction de la pauvreté qu'une stratégie globale qui vise une croissance agricole et non-agricole largement diversifiée.

Il peut être difficile d'atteindre effectivement le taux de croissance agricole élevé – estimé à 12,5% – qui serait nécessaire pour réaliser l'ODM de pauvreté en 2015 (Voir Brochure 2: *Croissance agricole, réduction de la pauvreté*)

Graphique 3 : Incidence de la pauvreté en 2015 sous des stratégies de croissance alternatives (%)



et sécurité alimentaire: Performance récente et perspectives). Toutefois, les résultats exposés ci-dessus indiquent que le Mali peut faire des progrès significatifs vers cette cible – en assurant une mise en œuvre réussie de l’agenda du Schéma Directeur du Développement Rural (SDDR) dans le cadre du Programme ECOWAP/PDDAA de manière à générer une croissance largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non-agricoles.

L’analyse précédente des sources alternatives de croissance et des résultats de réduction de la pauvreté nous permet de tirer les leçons suivantes pour la conception et la mise en œuvre de stratégies visant à atteindre la cible de croissance du PDDAA :

- 1) L’agriculture restera la principale source de croissance et de réduction de la pauvreté aussi bien

au niveau national qu’au niveau rural au cours des 10–15 prochaines années.

- 2) Une continuation des tendances récentes de croissance du secteur agricole réduirait le taux de pauvreté national de 14,4 points de pourcentage à l’horizon 2015 par rapport à son niveau estimé en 2006 pour le pays (75,7%).
- 3) Des stratégies de croissance visant de manière isolée les sous-secteurs agricoles baisseraient le taux de pauvreté plus modestement qu’une stratégie de croissance intervenant dans l’ensemble du secteur agricole.
- 4) Le potentiel de réduction de la pauvreté serait d’autant plus grand que la stratégie de croissance est largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.

Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Mali avec l’assistance de l’Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l’Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l’Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DU MALI

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Ministère des Maliens de l’Extérieur et de l’Intégration Africaine; Ministère de l’Agriculture, Ministère de l’Élevage et de la Pêche, Ministère de l’Environnement et de l’Assainissement, Ministère de l’Économie et des Finances, Ministère de l’Administration Territoriale et des Collectivités Locales.

Personnes ressources: Secrétaire Général du MMEIA, M. Mamady TRAORE : +223 20 21 81 49 ; Secrétaire Général du MA, M. Moussa LEO SIDIBE : +223 20 23 30 06 ; Conseiller Technique du MA, M. Adama COULIBALY : +223 20 23 30 06 ; Conseiller Technique du MEP, M. Marc DAO : +223 20 22 69 10 ; Secrétaire Général du MEA, M. Abdoulaye BERTHE : +223 20 29 51 72 ; Secrétaire Général du MATCL, M. Mamadou Seiba TRAORE : +223 20 22 42 12 ; Cellule PNIA : M. Fousseyni Mariko : +223 20 21 44 89 ; M. Souleymane OUATTARA ; M. Aliou KONATE ; Délégation Générale, Youssouf Keita +223 20 21 81 49.